

- [Identifiez-vous](#)
- [Menu](#)
- [Identifiez-vous](#)
- [Accueil](#)



[Zoom sur... Histoire\(s\) locale\(s\) Expositions virtuelles Indexation collaborative Informations pratiques](#)

[Retour à la recherche](#)

□

Délibérations du Conseil Municipal (1838-2014)

0 notice consultable

Délibérations du Conseil municipal. - A intervalle régulier (mensuellement en règle générale), les élus se réunissent afin de débattre de questions relatives à la vie de la commune. Chaque point abordé en séance fait l'objet d'un vote, dont le résultat fait l'objet d'un acte administratif officiel : la délibération. Chaque délibération se voit attribué un numéro définitif correspondant à son ordre d'arrivée dans le débat.

Vous pouvez donc les retrouver sous trois formes distinctes : intégrées aux registres correspondant, insérées dans leur dossier de séance (tout comme l'ordre du jour et/ou les documents annexes) ou enregistrées pour certaines d'entre elles.

Année

Période de

Jour ▼

Mois ▼

Année

à

Jour ▼

Mois ▼

Année

Date exacte

Jour ▼

Mois ▼

Année

ET ▼

Typologie

Recherche dans toutes les valeurs du champ ▼

Champ automatique de co Edit [Voir les astuces de recherche](#)

Chercher

[Liste](#)

[Médias](#)

[Cadre de classement](#)

[Carte](#)

[Frise temporelle](#)

Plus ▼

Tri par: **Cote croissant**

[Pertinence](#) [Date ▲](#) [Titre ▲](#) [Cote ▼](#)

- [Tous les résultats \(Max 250\)](#)
- [Cette page](#)
- [Tous les résultats \(Max 500\)](#)
- [Cette page](#)

0 résultat (N/A)

Aucun document ne correspond aux termes de recherche spécifiés :

Suggestions :

- Vérifiez l'orthographe des termes recherchés.
- Essayez d'autres mots.
- Utilisez des mots clés plus généraux.
- Spécifiez un moins grand nombre de mots.

Conditions générales d'utilisation

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation liées à la consultation des informations présentes sur ce site et m'engage à :

> respecter les dispositions réglementaires conditionnant la communication, la reproduction et à la réutilisation des documents présents sur ce site, c'est-à-dire de ne pas exploiter ces images à des fins commerciales et de ne pas les diffuser, sauf si cette diffusion intervient dans un cadre privé, scientifique ou pédagogique ;

> faire systématiquement mention de la provenance des documents, à savoir « Archives municipales de Sevrans, cote du document » ;

> ne pas réaliser de retouches des documents sans en avoir été autorisé au préalable par les Archives

municipales de Sevrans.

Dernière mise à jour le 30 oct. 2017

J'accepte les conditions de la licence

Je refuse